



**La Ville de Brossard est actuellement à la recherche d'un(e) candidat(e) pour combler le poste suivant :**

**JARDINIER(ÈRE) – DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

**(POSTE TEMPORAIRE À TEMPS COMPLET, DURÉE APPROXIMATIVE DE 26 SEMAINES)**

Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, Brossard est la 13<sup>e</sup> ville en importance au Québec avec plus de 83 000 habitants. Sa situation géographique enviable, en bordure du fleuve St-Laurent et à proximité de Montréal, la qualité des services municipaux offerts, l'accessibilité de ses commerces et de ses grandes voies de circulation combinée à la vie paisible de ses quartiers font de Brossard un milieu propice à l'épanouissement des individus et des familles et un lieu de travail des plus stimulants pour ses employés. La Ville est à la recherche d'un(e) (1) candidat(e) professionnel(le) afin de combler le poste de jardinier(ère) à la Direction des travaux publics.

Le(la) jardinier(ère) effectue des tâches variées se rapportant à la plantation, la culture, la multiplication et l'entretien des végétaux d'ornement sur le territoire de la Ville et les bâtiments municipaux. Le travail s'accomplit sous surveillance générale et selon des directives et procédures établies, orales ou écrites ou sous forme de schémas ou de plans. Conformément aux règles du métier, il effectue le travail d'aménagement et d'entretien des espaces paysagers.

**PRINCIPALES TÂCHES :**

- Effectue le travail de multiplication des végétaux par semis, boutures, divisions ou greffes;
- Enveloppe les graines ou les racines dans une substance fertilisante composée de terre mélangée d'engrais;
- Prépare les sols et les terreaux, fait le repiquage et l'empotage des plantes et les travaux de plantation dans les plates-bandes et les espaces prévus à cette fin;
- Creuse et remplit les trous et lits de plantation pour tous les végétaux, fait la plantation, et pose des tuteurs au besoin;
- Amende le sol, installe du paillis autour des jeunes plants;
- Voit à l'entretien des pelouses et végétaux en exécutant des travaux d'ensemencement, de tuteurage, de taille, de pinçage, de binage, de sarclage et d'arrosage;
- Prépare et applique des fertilisants selon les principes en la matière;
- Effectue l'entretien des plantes vertes d'intérieur dans les bâtiments municipaux;
- Coupe les jeunes arbres morts;
- Construit ou modifie des murs de pierre, de patios en pierre ou en blocs;
- Effectue différents travaux de décoration et prépare des bouquets;
- Nettoie les endroits de travail et l'outillage utilisé pour les travaux, s'assure du bon fonctionnement de cet outillage;
- Opère les équipements requis dans le cadre de la fonction;
- Conduit un véhicule exigeant un permis de conduire de classe 5 et s'assure du bon fonctionnement dudit véhicule.

**QUALIFICATIONS ET EXIGENCES :**

- Diplôme d'études secondaires professionnelles (DEP) en horticulture ornementale ou un secondaire V jumelé à une formation reliée à la fonction;
- Quelques années d'expérience dans le travail d'aménagement ou d'horticulture ornementale en milieu urbain;
- Bonne connaissance :
  - Des notions de botanique et d'horticulture;
  - Des conditions ambiantes nécessaires à la culture des plantes sous abris;
  - De l'engazonnement et de l'entretien des pelouses;
  - De la signalisation utilisée sur la voie publique pour des travaux de courte durée;
  - Des notions touchant les maladies et insectes rencontrés en horticulture et arboriculture;
  - Des principes d'utilisation des fertilisants;
  - Des techniques utilisées, des pratiques et de l'outillage utilisé dans l'exercice du métier et des méthodes préventives qui s'y rattachent;
  - De la nomenclature commune et botanique des espèces végétales communément utilisées en horticulture ornementale;
- Habiletés :
  - À manipuler le matériel et l'outillage requis dans l'exercice du métier;
  - À exercer son métier selon les règles de l'art et les pratiques normatives;
  - À lire des plans et des schémas en architecture du paysage ou en paysagement;
  - À conduire ou à opérer sécuritairement les équipements requis dans le cadre de sa fonction;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5.

Le salaire horaire est de 29,28 \$ et les conditions de travail sont déterminées par la convention collective en vigueur. L'horaire de travail est de 40 heures par semaine. Seules les personnes retenues seront contactées.

La Ville de Brossard souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi que le formulaire d'accès à l'égalité\* (voir les informations ci-dessous) en mentionnant le numéro de concours **EXT-2015-19** dans l'objet du courriel au plus tard le 20 mars 2015 à l'adresse suivante :

*Ville de Brossard*  
*Direction des ressources humaines*  
2001, boulevard de Rome, Brossard (Québec) J4W 3K5  
Courrier électronique : [resshum@ville.brossard.qc.ca](mailto:resshum@ville.brossard.qc.ca)

**\*Veuillez remplir le formulaire d'accès à l'égalité en emploi et le joindre à votre curriculum vitae en cliquant sur le lien ci-dessous :**

[http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire\\_Acces-egalite-en-emploi\\_Interactif.pdf](http://www.ville.brossard.qc.ca/Brossard/media/Documentation/Emplois/Questionnaire_Acces-egalite-en-emploi_Interactif.pdf)